



B E T W E E N:

E N T R E :

J.D.C.

J.D.C.

APPELLANT

APPELANT

- and -

- et -

C.M.C.

C.M.C.

RESPONDENT

INTIMÉE

J.D.C. v. C.M.C., 2024 NBCA 120

J.D.C. c. C.M.C., 2024 NBCA 120

Motion heard by:  
The Honourable Justice LeBlond

Motion entendue par :  
l'honorable juge LeBlond

Date of hearing:  
September 27, 2024

Date de l'audience :  
le 27 septembre 2024

Date of decision:  
September 27, 2024

Date de la décision :  
le 27 septembre 2024

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

J.D.C. on his own behalf

J.D.C. en son propre nom

C.M.C. on her own behalf

C.M.C. en son propre nom

DECISION  
(Orally)

DÉCISION  
(Oralement)

Following a status hearing, held pursuant to Rule 62.15.1, the appeal is dismissed without costs.

À la suite de la tenue d'une audience sur l'état de l'instance conformément à la règle 62.15.1, l'appel est rejeté sans dépens.